

# VOTRE LOGEMENT ? PARLONS-EN !

—  
FEVRIER 2019



---

## — NOS MISSIONS

---



**Construire et financer** des logements sociaux et intermédiaires, notamment dans les zones tendues en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale.



**Accompagner les salariés** dans leur mobilité résidentielle et professionnelle en proposant des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement et donc à l'emploi, des bénéficiaires.

**Action Logement est le seul acteur en France à proposer un dispositif global répondant à la problématique du lien emploi-logement**

# — UNE LARGE GAMME DE SOLUTIONS

## LOUER



**Vous faciliter l'accès à un logement abordable et près de votre travail.**

Garanties, aides financières, locations sociales, intermédiaires et privées, logements temporaires en résidences hôtelières, résidences sociales et colocations...

## ACHETER



**Vous aider à devenir propriétaire de votre résidence principale.**

Prêt à l'acquisition, conseil financier pour sécuriser votre projet immobilier, offre de biens à l'achat, neufs ou anciens...

## FAIRE DES TRAVAUX



**Vous accompagner dans votre projet de travaux.**

Amélioration de votre résidence principale, amélioration de la performance énergétique, adaptation de logement aux personnes handicapées...

## BOUGER



**Vous simplifier votre mobilité professionnelle (recrutement, mutation) et réussir votre installation**

Accompagnement sur mesure, recherche de logements, aides financières, logements temporaires...

## SURMONTER DES DIFFICULTÉS



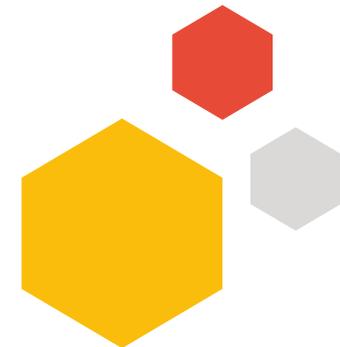
**Vous apporter une aide personnalisée en cas de difficultés liées au logement.**

Conseil et diagnostic personnel et confidentiel, aides financières ...

# LOUER

## Pour quel projet ?

- **Vous recherchez un logement ?**
- **Vous avez trouvé, mais vous avez besoin d'un dépôt de garantie et / ou d'une garantie de loyer ?**
- **Vous êtes en formation professionnelle en alternance et vous cherchez un logement proche de l'école ou de votre entreprise ?**





# LOUER

## ◆ À LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT ?

- Une offre locative répondant à une gamme étendue de besoins : logement social, intermédiaire, temporaire, colocation...

## ◆ UN COUP DE POUCE POUR FINANCER VOTRE CAUTION ?

- **AVANCE LOCA-PASS<sup>®</sup>** :  
une avance de caution jusqu'à 1200 € au moment de l'entrée dans votre nouveau logement

## ◆ BESOIN D'UN GARANT ?

- **GARANTIE VISALE** => [www.visale.fr](http://www.visale.fr)
  - dans le parc privé pour les salariés
  - dans les parcs privé et social pour les alternants et étudiants
- **GARANTIE LOCA-PASS<sup>®</sup>** dans le parc social

### SPÉCIAL ALTERNANT

## ◆ UNE AIDE POUR PAYER VOTRE LOYER ?

- **AIDE MOBILI-JEUNE<sup>®</sup>** :

jusqu'à 100 € par mois pour payer votre loyer pour vous rapprocher de votre école ou de votre entreprise



## UNE OFFRE LOCATIVE DIVERSIFIÉE

**Le logement social** : c'est un logement à prix abordable proposé aux familles par les bailleurs sociaux en fonction de leur niveau de revenus.

### Les +

#### BUDGET :

- Loyer réglementé par l'Etat et inférieur à celui du parc privé, loyer « conventionné » donnant droit à l'APL, pas de frais d'agence, aides ALS pour l'entrée dans les lieux (caution et garantie de loyer)

**SÉCURITÉ** : le locataire bénéficie d'un droit de maintien dans les lieux s'il respecte son contrat. Un suivi individualisé ALS peut être accordé en cas de difficultés

**Le logement intermédiaire** : c'est un logement dont le niveau de loyers se situe entre le marché social et le marché libre (privé)

### Les +

**QUALITÉ** : programmes de qualité, logements de standing avec des prestations techniques BBC et architecturales reconnues

**BUDGET** : loyer réduit par rapport au parc privé de même âge, frais d'agence réduits

**SÉCURITÉ** : diverses aides et accompagnement ALS pour entrer dans les lieux et pendant la location (caution et garantie de loyer)

**Le logement temporaire** : c'est une solution logement répondant à des situations de mobilité professionnelle, mission, stage, mutation, accident de la vie

### Les +

- Un accès prioritaire grâce à Action Logement
- Des résidences ouvrant droit aux aides de la CAF (APL ou ALS), selon la situation du salarié, ainsi qu'aux aides Action Logement (LOCA-PASS®, MOBILI-JEUNE® ...), des tarifs préférentiels négociés avec certains partenaires
- Des durées de séjours adaptées à chaque situation (d'1 nuitée à 2 ans)
- Des logements attractifs en centre-ville (proches des transports)



# COMMENT BENEFCIER D'UN LOGEMENT ?

## POUR UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL, UNE COLOCATION OU UNE RÉSIDENCE TEMPORAIRE

1 Connectez-vous sur [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr),  
Rubrique Service LOUER

2 Cliquez sur le type de logement souhaité

L'offre de logements

L'offre de logement social →

La colocation →

Les résidences temporaires →

3 Remplissez le formulaire en ligne

FAIRE MA DEMANDE

4 Action Logement vous envoie une demande de logement à compléter et à retourner avec les pièces justificatives

**A NOTER : Si votre demande concerne un logement social, vous devez soumettre à votre service RH le document « ATTESTATION DE L'ENTREPRISE POUR UNE DEMANDE DE LOGEMENT »** joint à la demande de logement.



## POUR UNE DEMANDE DE LOGEMENT INTERMÉDIAIRE

=> Prenez contact avec l'agence Action Logement la plus proche de chez vous pour vous guider dans vos démarches

## NOUVEAU : SPECIAL ALTERNANT

=> Testez votre éligibilité aux aides Action Logement en quelques clics sur [alternant.actionlogement.fr](http://alternant.actionlogement.fr)  
et bénéficiez d'un accompagnement « spécial alternant »

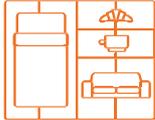


# EXEMPLES DE LOGEMENTS TEMPORAIRES RESIDENCES MONTEMPÔ

## Montempô, c'est quoi ?



Un concept hôtelier d'Action Logement dédié aux actifs qui se déplacent, voyagent et bougent pour leur travail que ce soit pour quelques jours, une semaine, ou pour de longs mois.



Un package comprenant un studio, tout équipé, avec des services hôteliers



Des tarifs négociés et des services garantis pour Action Logement. Un droit aux aides CAF, selon la situation du salarié, ainsi qu'aux aides Action Logement. Des remises en fonction de la durée du séjour.

+ d'infos sur <http://www.montempo.fr>

**Spécial Salariés**  
Réservez sur [www.montempo.fr](http://www.montempo.fr) et profitez jusqu'à  
**- 10 % de remise** sur le séjour avec le code promo **ACTIONL**

## 3 adresses offrant le choix entre deux gammes sur Lyon (standing et moyen standing) et 9 hors Région Auvergne-Rhône-Alpes

LYON PART-DIEU  
88 appartements de standing  
du studio au T3

**montempo+**  
APPARTHOTEL



LYON CITE INTERNATIONALE  
104 appartements de standing  
du T1 au T3

**montempo+**  
APPARTHOTEL



LYON SUD VENISSIEUX  
77 studios équipés (moyen standing)



**montempo+**  
APPARTHOTEL



## LOUER : GARANTIE DE LOYER VISALE

DEMARCHE EN LIGNE !  
[www.visale.fr](http://www.visale.fr)

**Visale : une garantie de loyer gratuite pour louer et rassurer le propriétaire**

- dans le parc privé pour les salariés
- dans les parcs privé et social pour les alternants et les étudiants

P  
O  
U  
R  
C  
O  
U  
R

- **Vous êtes locataire** : Jeune de 30 ans au plus, salarié de plus de 30 ans en CDD ou intérim, en CDI embauché ou avec promesse d'embauche (hors CDI confirmé) ou en mobilité professionnelle depuis moins de 6 mois
- **Vous êtes propriétaire bailleur** : salarié possédant des logements à la location (héritage, ancien logement suite à mutation, investissement locatif...)
- **Vous avez des enfants** (étudiants, alternants...) amenés à quitter le foyer familial pour prendre leur autonomie et à louer un logement adapté à leur nouvelle vie.
- Prise en charge de **36 mois d'impayés maximum** (loyer + charge) dans le parc privé et 9 mois dans le parc social sur toute la durée d'occupation du bail
- **Financement des travaux de remise en état du logement** (dégradations locatives) à hauteur de 2 mois de loyers + charges en plus du dépôt de garantie dans le parc privé.
- Couverture par Visale du **bail mobilité**

NOUVEAU !

Facile et pratique, le futur locataire ou bailleur réalise toutes ses démarches sur le site dédié [www.visale.fr](http://www.visale.fr)



## LOUER : GARANTIE DE LOYER ET DÉPÔT DE GARANTIE

**GARANTIE LOCA-PASS®**: garantie de loyer gratuite de paiement des loyers et charges locatives dans le parc social

- ◆ Durée de **3 ans**
- ◆ Prise en charge de **9 mois d'impayés maximum**
- ◆ Mensualité garantie plafonnée à **2 000 €**.

**SAISIE EN LIGNE !**  
[www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

**AVANCE LOCA-PASS®** : financement du dépôt de garantie

- ◆ Prêt sans intérêt \* d'un montant maximal de **1 200 €**
- ◆ **Différé de 3 mois**, remboursable sur 25 mois
- ◆ Mensualités minimales : **20 €**
- ◆ Tout type de logement (parc social ou privé).

*\* Pour un prêt amortissable de 1 200 € au taux nominal annuel débiteur fixe de 0 %, une durée de prêt de 25 mois après un différé de paiement de 3 mois, remboursement de 25 mensualités de 48 €, soit un TAEG fixe de 0 %. Le montant total dû par l'emprunteur est de 1 200 €.*

*Aide soumise à conditions et octroyée dans la limite des fonds disponibles après accord d'Action Logement Services.*

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



# LES AIDES À LA LOCATION PACK SPECIAL JEUNES

MOINS DE 30 ANS !

## ◆ BESOIN D'UN GARANT ?

- **Garantie Visale** => [www.visale.fr](http://www.visale.fr)
  - dans le parc privé pour les salariés
  - dans les parcs privé et social pour les alternants et les étudiants

- **GARANTIE LOCA-PASS®** dans le parc social

## ◆ UN COUP DE POUCE POUR FINANCER VOTRE CAUTION ?

- **AVANCE LOCA-PASS®** :

une avance de caution jusqu'à 1200 € au moment de l'entrée dans votre nouveau logement

## ◆ UNE AIDE FINANCIÈRE POUR ACCOMPAGNER VOTRE MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE ?

- **AIDE MOBILI-PASS®** :

subvention pour couvrir les dépenses d'un service d'accompagnement par un prestataire spécialisé : recherche d'un logement, aide à l'installation...

LE +  
POUR  
L'ALTERNANT

## ◆ UNE AIDE POUR PAYER VOTRE LOYER ?

- **l'AIDE MOBILI-JEUNE®** :

jusqu'à 100 € par mois pour payer votre loyer, pour vous rapprocher de l'école ou de votre entreprise

*Les services d'accompagnement à la recherche de logement peuvent être délivrés par les filiales d'Action Logement ou des opérateurs indépendants. Aides soumises à conditions et octroyées dans la limite des fonds disponibles après accord d'Action Logement Services. ® Marques déposées pour le compte d'Action Logement*



# PLATEFORME ALTERNANTS

NOUVEAU  
ALTERNANT.ACTIONLOGEMENT.FR

**Vous êtes alternant  
et vous avez besoin  
de vous loger ?**

**Faites le test d'éligibilité  
en répondant à quelques questions  
afin de connaître les aides  
auxquelles vous avez droit !**



D'après mes réponses, je peux bénéficier des aides ActionLogement 



#CONSEIL #LOGEMENT

### ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT

Vous allez être recontacté par un de nos conseillers Action Logement pour vous accompagner dans votre recherche de logement.

*Exemple non contractuel*



#GARANT

### TROUVER UN GARANT

Vous n'avez pas de garant ? Utilisez notre garantie VISALE afin de faciliter vos recherches de **logement dans le parc privé**.

FAIRE VOTRE DEMANDE →



#PRET #CAUTION

### DÉPÔT DE GARANTIE

Disposez de l'AVANCE LOCA-PASS® pour **payer votre caution** (prêt à taux 0 %) afin d'alléger vos dépenses d'emménagement.

FAIRE VOTRE DEMANDE →



#GARANT

### TROUVER UN GARANT

Vous n'avez pas de garant ? Utilisez notre GARANTIE LOCA-PASS® afin de **faciliter vos recherches d'un logement social**.

FAIRE VOTRE DEMANDE →



#AIDE #LOYER

### AIDE AU LOYER

Profitez de cette subvention MOBILI-JEUNE® versée tous les semestres **pour alléger vos dépenses liées au logement**.

FAIRE VOTRE DEMANDE →

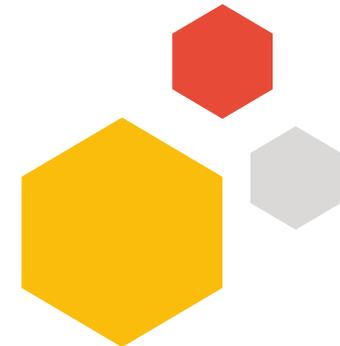
# ACHETER

---

## Pour quel projet ?

Vous envisagez de **devenir propriétaire** de votre résidence principale,

- **Vous n'avez pas encore trouvé de logement ?**
- **Vous recherchez les financements les mieux adaptés ?**





# ACHETER : VOUS ENVISAGEZ DE DEVENIR PROPRIETAIRE

## Vous n'avez pas encore trouvé de logement?

### ◆ LA VENTE HLM ET PSLA

- Une opportunité de devenir propriétaire
- Nos filiales immobilières et nos partenaires mettent en vente une partie de leur patrimoine à des prix attractifs ainsi que des programmes neufs en location-accession

## Vous recherchez les financements les mieux adaptés ?

### ◆ LE CONSEIL EN ACCESSION \*

- Un diagnostic financier complet
- Une étude de la capacité d'emprunt
- Une recherche des financements les plus adaptés
- Un Service gratuit

## Des prêts complémentaires

### ◆ LE PRÊTS ACCESSION +

**NOUVEAU !**

- Pour l'acquisition d'un logement ancien en vente HLM ou d'un logement neuf en PSLA

### ◆ LE PRÊTS ACCESSION

- Pour l'acquisition ou la construction dans le neuf et l'acquisition dans l'ancien sans travaux



*\* Les services complémentaires de conseil et intermédiation en financement immobilier sont proposés par les sociétés filiales d'Action Logement ou leurs partenaires enregistrés à l'ORIAS ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).*



# ACHETER : LE CONSEIL EN ACCESSION

## EXEMPLE DE SIMULATION D'UN PRÊT IMMOBILIER

SUR LA BASE DE 150 K€

Durée	20 ans	25 ans
<b>Banque</b>	Taux à 1,65% Mensualité de <b>816,92 € AC</b>	Taux à 2,10% Mensualité de <b>725,51 € AC</b>
<b>Conseil en Financement</b>	2 lignes de crédit avec des taux de 1% sur les 10 premières années et de 1,40% sur 20 ans  Mensualité de <b>787,60 € AC</b> <b>lissée sur toute la durée du prêt</b>	2 lignes de crédit avec des taux de 1,20% sur les 10 premières années et de 1,85% sur 25 ans  Mensualité de <b>683,77 € AC</b> <b>lissée sur toute la durée du prêt</b>
<b>GAIN NET POUR LE SALARIE</b>	<b>6 536 €* </b>	<b>12 022 €* </b>

\* Frais de dossier bancaire de 500 € en moyenne. Gratuité des frais de dossier par le service d'intermédiation bancaire d'Action Logement

Simulation réalisée par PROJIMMO, assurance comprise (AC). Février 2018 – non contractuel



# LA VENTE HLM DEVENIR PROPRIÉTAIRE EST DÉSORMAIS POSSIBLE !

## QU'EST-CE QUE LA VENTE HLM ?

- Ce sont des logements sociaux qui sont mis à la vente soit par proposition d'un organisme HLM, soit à la demande du locataire d'un logement social.



## QUELS SONT AVANTAGES ?

- Un prix attractif
- Un conseil personnalisé en accession
- Possibilité de sécurisation grâce à une garantie de rachat et de relogement.

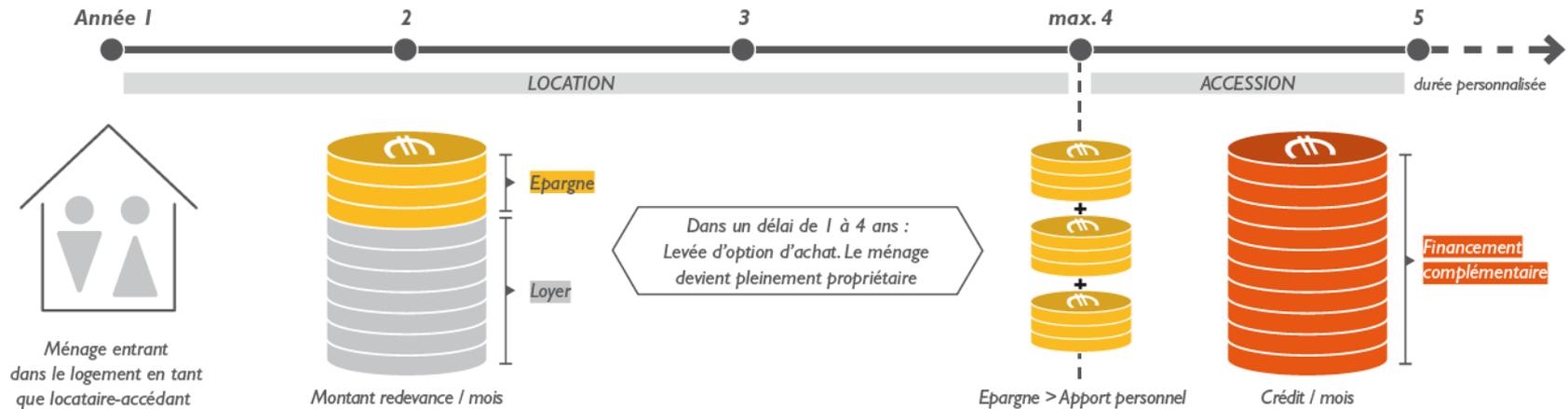


*Photos non contractuelles – Vente HLM Alliage Habitat*

# L'ACHAT DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE EN LOCATION-ACCESSION (PSLA)

UNE FORMULE SIMPLE  
ET SÉCURISANTE QUI PERMET  
UNE ACCESSION EN 2 TEMPS

## PRINCIPE



## PRINCIPAUX AVANTAGES

- Une accession progressive (6 mois à 3 ans)
- Remboursement proche d'un montant de loyer
- TVA réduite à 5,5 %
- Exonération de taxe foncière pendant 15 ans
- Possibilité du cumul avec le PTZ (prêt à taux zéro)

## CONDITIONS

- Répondre à des critères de ressources
- Le logement doit constituer la résidence principale du propriétaire

## Le + : La sécurisation

Si toutefois l'achat ne se fait pas :

- Epargne restituée
- Garantie de relogement proposée

En cas d'accident de la vie :

- Garantie de rachat et de relogement pendant 15 ans



## EXEMPLE DE FINANCEMENT DE L'ACHAT D'UNE RÉSIDENCE PRINCIPALE EN LOCATION-ACCESSION (PSLA)

*Couple avec 3 enfants*

*Revenus nets de 3 800 €  
Apport personnel : 15 000 €*

*Achat d'un 4 pièces avec  
balcon sur Caluire (69) \*  
240 000 € TTC*

La redevance mensuelle sera de **987 €** dont **219 € de part acquisitive**.

Levée d'option au bout de **1 ans de location** : décote de 1 %, soit **2 440 €**

**Reste à financer 231 350 € \*\*** avec :

- Un prêt à taux zéro sur 25 ans accordé sur les critères familiaux et le label RT2012 du logement : 96 000 €
- Un crédit bancaire sur 25 ans à 1,85 % hors assurance pour financer les **135 350 €** restants

**Remboursement total mensuel : 951 € / mois**

\*T4 de 82 m<sup>2</sup> avec balcon en PSLA - Loyer 768€ - Frais de Notaire : 7 500 € - Frais de garantie : 1 290 €  
Simulation réalisée par PROJIMMO - Février 2018 – Exemple non contractuel.

\*\* 231 350 € (montant restant à financer) = 240 000 (prix d'achat) + 7 500 (frais de notaire) + 1290 € (frais de garantie) - 2440 € (décote de 1%) - 15 000 € (apport personnel). Calcul réalisé hors part acquisitive.

**A NOTER : pour un même budget et une localisation identique, cela équivaut à un T3 de 63 m<sup>2</sup> en achat classique dans le neuf.**



## ACHETER SA RÉSIDENCE PRINCIPALE : LE PRÊT ACCESSION +

Ce prêt accompagne l'achat d'un logement ancien en vente HLM ou d'un logement neuf en PSLA

- Prêt de **7 000 à 45 000 €** à **1 %\*** sur **25 ans** maximum
- Prêt complémentaire à un prêt principal
- **40% maximum du coût total de l'opération**
- Possibilité d'un **différé d'amortissement du capital jusqu'à 15 ans**
- **Plafonds de ressources à respecter (cf Annexe)**
- Conditions de **performance énergétique à respecter (DPE compris entre A et E)**

*\* Taux d'intérêt nominal annuel, hors assurances obligatoires. Exemple de remboursement au 3 janvier 2019 pour un emprunteur âgé de 35 ans au moment de l'entrée dans l'assurance : pour un prêt amortissable remboursable en 300 mois en 2 périodes composées d'un différé d'amortissement de 15 ans (180 mois) et d'une période d'amortissement de 10 ans (120 mois), d'un montant de 45.000,00 € au taux nominal annuel débiteur fixe de 1 %, hors assurances obligatoires, soit un TAEG fixe de 1,53 % assurances décès-PTIA-ITT comprises, remboursement pendant la première période de 180 mensualités de 53,63€ puis, pendant la seconde période, 120 mensualités de 410,35 €, soit un montant total dû par l'emprunteur de 58.895,40 €. L'assurance décès-PTIA-ITT proposée par Action Logement Services est souscrite auprès des mutuelles MUTLOG immatriculée au répertoire SIREN sous le n°325 942 969 et MUTLOG Garanties immatriculée au répertoire SIREN sous le n°384 253 605, Mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - 75 quai de la Seine, 75940 PARIS cedex 19. Dans cet exemple, en cas de souscription de l'assurance proposée, le coût mensuel de l'assurance, compris dans chaque mensualité, sera de 16,13 € et il est compris dans la mensualité en cas de souscription. Taux annuel effectif de l'assurance de cet exemple : 0,52 %. Le montant total dû au titre de cette assurance est de 4.839,00 €. Le coût de l'assurance varie selon la durée de la période de différé retenue et l'âge de l'emprunteur. Simulation susceptible d'évoluer en fonction de la situation du demandeur et de la législation. Les conditions définitives seront précisées dans l'offre de prêt. Prêt soumis à conditions (notamment de ressources) et octroyé dans la limite des fonds disponibles après accord du prêteur Action Logement Services.*

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



## ACHAT DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE : LE PRÊT ACCESSION

Ce prêt accompagne **l'acquisition ou la construction dans le neuf et l'acquisition dans l'ancien sans travaux**

- ◆ Prêt de **7 000 à 25 000 €** à **1 %\*** sur 20 ans maximum
- ◆ **Prêt réservé aux :**
  - Salariés en situation de mobilité professionnelle
  - Salariés primo-accédants
  - Salariés devant faire face à une situation de handicap au sein du ménage
- ◆ **Plafonds de ressources à respecter** (cf Annexe)
- ◆ **Conditions de performance énergétique à respecter.**

*\* Taux d'intérêt nominal annuel, hors assurance obligatoire. Exemple de remboursement au 3 janvier 2019 pour un emprunteur âgé de 35 ans au moment de l'entrée dans l'assurance : pour un montant de 25.000,00 € sur 20 ans au taux nominal annuel débiteur fixe de 1 %, soit un TAEG fixe de 1,30 % assurances décès-PTIA-ITT comprises, remboursement de 240 mensualités de 118,30 €, soit un montant dû par l'emprunteur de 28.392,00 €. L'assurance décès-PTIA-ITT proposée par Action Logement Services est souscrite auprès des mutuelles MUTLOG immatriculée au répertoire SIREN sous le n°325 942 969 et MUTLOG Garanties immatriculée au répertoire SIREN sous le n°384 253 605, Mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - 75 quai de la Seine, 75940 PARIS cedex 19. Dans cet exemple, en cas de souscription de l'assurance proposée, le coût mensuel de l'assurance, compris dans chaque mensualité, sera de 3,33 € et il est compris dans la mensualité en cas de souscription. Taux annuel effectif de l'assurance de cet exemple : 0,30 %. Le montant total dû au titre de cette assurance est de 799,20 €. Simulation susceptible d'évoluer en fonction de la situation du demandeur et de la législation. Les conditions définitives seront précisées dans l'offre de prêt. Prêt soumis à conditions (notamment de ressources) et octroyé dans la limite des fonds disponibles après accord du prêteur Action Logement Services.*

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

# FAIRE DES TRAVAUX

---

## Pour quel projet ?

Vous êtes propriétaire  
et vous souhaitez réaliser  
**des travaux d'économies d'énergies,  
d'amélioration, d'agrandissement...?**





## TRAVAUX DANS LA RÉSIDENCE PRINCIPALE

### Prêts travaux / Prêt agrandissement

- ◆ Jusqu'à 100 % des travaux dans la limite de 5 000 €  
(jusqu'à 10 000 € en cas de travaux d'adaptation du logement pour des personnes handicapées)
- ◆ Taux d'intérêt nominal annuel, hors assurance facultative : 1 %\*
- ◆ Sans frais de dossier
- ◆ Durée maxi. de remboursement : 10 ans (travaux) / 20 ans (agrandissement).
- ◆ Plafonds de ressources à respecter (cf. Annexe)

\* Exemple de remboursement hors assurance facultative : pour un montant de 10 000 € sur 10 ans au taux nominal annuel débiteur fixe de 1 %, soit un TAEG de 1 %, remboursement de 120 mensualités de 87,60 € soit un montant total dû de 10 512 €.

Prêt soumis à conditions (notamment de ressources) et octroyé dans la limite des fonds disponibles après accord du prêteur Action Logement Services.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

# BOUGER

---

## Pour quel projet ?

Vous êtes amené à **déménager pour des raisons professionnelles**, et vous avez besoin d'aide pour effectuer l'ensemble de vos démarches?





## BOUGER : LE FINANCEMENT DE LA MOBILITE PROFESSIONNELLE

### LES AIDES MOBILI-PASS® : financement de la recherche d'un logement et de l'installation

- ◆ **Être en situation de mobilité professionnelle** (mutation, recrutement...) impliquant de changer de résidence principale ou d'en avoir une seconde
- ◆ Recherche d'un **logement à la location** sur le site d'arrivée
- ◆ **Prise en charge des frais d'accompagnement à la recherche d'un logement locatif** effectué par un opérateur spécialisé (subvention) \*
  - Diagnostic du besoin
  - sélection des biens correspondants à vos souhaits et organisation des visites
  - Suivi de votre installation et gestion de vos démarches administratives
- ◆ **Financement sous forme de prêt de certains frais liés à la mobilité professionnelle :**
  - Double charge de logement
  - Dépenses liées au changement de logement : frais d'agence ou de notaire, frais d'assistance à la mise en location ou à la vente de son logement....

*\* Les services d'accompagnement à la recherche de logement peuvent être délivrés par des sociétés filiales d'Action Logement ou des opérateurs indépendants.*

*Aide soumise à conditions et octroyée dans la limite des fonds disponibles après accord d'Action Logement Services.*

# SURMONTER DES DIFFICULTÉS

## Pour qui ?

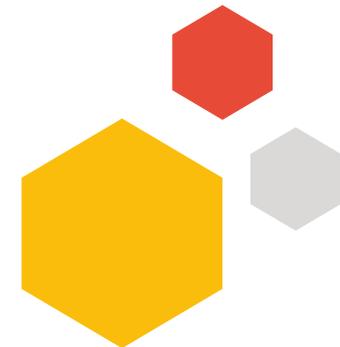
Les locataires et les propriétaires

## Dans quel cas ?

Vous faites face à un événement imprévu ?

Vous avez une baisse de ressources (maladie, perte d'emploi...)?

Votre situation familiale évolue (séparation, divorce...)?





## SURMONTER DES DIFFICULTÉS : L'ACCOMPAGNEMENT

**Le CIL-PASS ASSISTANCE®** : un accompagnement **gratuit et confidentiel** pour le maintien ou l'accès au logement

- ◆ **Un diagnostic personnalisé** : un conseiller social à vos côtés pour comprendre votre situation, identifier vos problèmes et définir avec vous les solutions adaptées.
- ◆ **Recherche de solutions adaptées à la situation** : mise en place d'aides financières à l'issue du diagnostic (évaluation sociale et budgétaire) sous forme de prêts ou de subventions pour les locataires et les propriétaires ou pour les salariés en rupture d'hébergement
- ◆ **Orientation et mise en contact avec des partenaires spécialisés** : Commissions de surendettement, Caisses de retraites complémentaires, bailleurs sociaux, Fonds Solidarité Logement....

*À noter : service également ouvert aux demandeurs d'emploi de moins de 12 mois et dont le dernier employeur était une entreprise de 10 salariés et plus.*



## SURMONTER DES DIFFICULTÉS : EXEMPLE DE SITUATION

---

Mr X et Mme Y sont en couple et ils ont 2 enfants à charge. Le couple est propriétaire de leur résidence principale.

Ils remboursent à leur banque 3 prêts immobiliers dont la mensualité totale s'élève à 1016.69 €.

Mr et Mme se séparent. Mme souhaite garder le bien immobilier.

Elle doit assumer seule le capital restant dû des 3 prêts immobiliers (52 767.39 €) et la soulte (somme qui doit être versée par Mme à son ex époux afin de conserver le bien immobilier) (82 232.61 €).

**Afin de permettre à Mme Y de garder son bien immobilier, Action Logement leur propose un prêt pour racheter le capital restant dû du prêt immobilier principal.**

**Cette restructuration de prêt peut se faire, si nécessaire, en relation avec une société de service de Conseil en accession, partenaire d'Action Logement.**



# SURMONTER DES DIFFICULTÉS : EXEMPLE DE SITUATION

(SUITE)

avant

## Les prêts

Prêt immobilier 1 :	285.32 €
Prêt immobilier 2 :	204.61 €
Prêt immobilier 3 :	526.76€

Capital restant dû des 3 prêts : 52767.39€

---

**1016.69€**

## Les revenus

Salaire Mme: **2500 €**

Taux d'endettement : 40%

après intervention

## Les prêts

Prêt Action Logement** :	193.00€
Assurance comprise	
Prêt complémentaire ::	522.41€

(pour rachat de soulte):

---

**715.41€**

## Les revenus

Salaire Mme: **2500€**

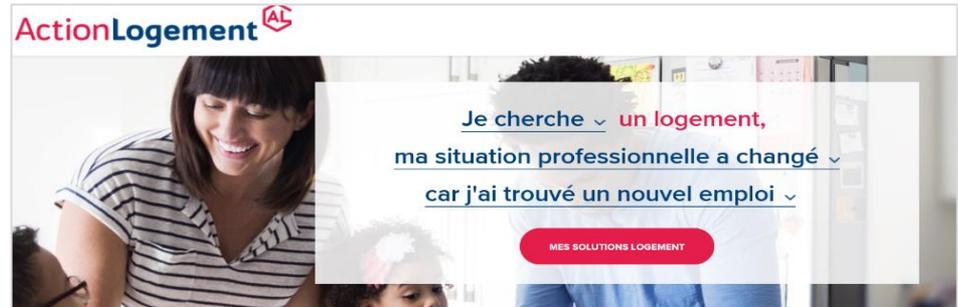
Taux d'endettement : 28%

(\*\*) prêt de 40 000€ à 1 % sur 20 ans (assurance comprise)

# — SITE INTERNET WWW.ACTIONLOGEMENT.FR

## Un site pratique pour vous accompagner

Dès la page d'accueil, vous pouvez faire un **autodiagnostic** pour connaître vos solutions logement



découvrez l'ensemble des aides et services Action Logement

Tous nos services



**LOUER**



**ACHETER**



**FAIRE DES TRAVAUX**



**BOUGER**



**SURMONTER DES DIFFICULTÉS**

### A votre disposition...

Faites vos demandes directement en ligne

FAIRE MA DEMANDE

<p style="color: #e91e63; font-weight: bold; margin-bottom: 10px;">NOUS CONTACTER</p> <p>Formulaire de contact Les implantations FAQ Réclamations</p>	<p style="color: #e91e63; font-weight: bold; margin-bottom: 10px;">ESPACE DOCUMENTAIRE</p> <p>Fiches produits</p>	<p style="color: #e91e63; font-weight: bold; margin-bottom: 10px;">VOS OUTILS</p> <p>Calculez votre mensualité Déterminez votre capacité d'emprunt Connaitre votre zone géographique</p>
---	---	--

# BILAN DES SERVICES 2018

DU 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉNOMINATION SOCIALE	ADAPEI DU PUY DE DOME
NOM DU RÉFÉRENT RELATION ENTREPRISE	Nathalie JOUBERT
VERSEMENT ANNÉE N-1	133 228 €
FINANCEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES(1)	49 827 €
NOMBRE DES SERVICES RENDUS	29
VALORISATION DES SERVICES RENDUS(2)	92 574 €

## Services aux entreprises

### PRÉSENTIEL ENTREPRISE-SALARIE

RENDEZ-VOUS ENTREPRISE (Visite et/ou conférence téléphonique)  
PERMANENCE  
FORUM  
COMMISSION LOGEMENT/COMITÉ D'ENTREPRISE  
INFORMATION/MATINÉE D'INFORMATION/FORMATION  
MANIFESTATION SPÉCIFIQUE

# BILAN DES SERVICES 2018

## Services aux salariés

NOMBRE

VALORISATION

### LOUER



DEMANDE DE LOGEMENT EN COURS	0	
MÉNAGE LOGÉ LOGEMENT PÉRENNE	7	64 000,00 €
Dont désistement du candidat après accord du bailleur	0	
Proposition de logements pérennes	16	
Accord Commission Attribution Logement Bailleur	0	
MÉNAGE LOGÉ VIA FILIALES ACTION LOGEMENT IMMOBILIER(4)	0	
MÉNAGE LOGÉ VIA AUTRES PARTENAIRES(4)	0	
MÉNAGE LOGÉ LOGEMENT TEMPORAIRE(4)	3	15 000,00 €
Proposition logements temporaires(4)	3	
AVANCE LOCA-PASS®	6	2 589,00 €
GARANTIE LOCA-PASS®	6	
VISALE - Certification VISA	0	
VISALE - Émission du contrat de cautionnement	0	
	<b>22</b>	<b>81 589,00 €</b>

## ACHETER



PRÊT ACCESSION	0	0,00 €
PRÊT ACCESSION +	0	0,00 €
CONSEIL EN FINANCEMENT(4)	2	
	<b>2</b>	<b>0,00 €</b>

## FAIRE DES TRAVAUX



PRÊT TRAVAUX	3	10 985,00 €
	<b>3</b>	<b>10 985,00 €</b>

## BOUGER



AIDE MOBILI-PASS® (Subvention)	0	0,00 €
AIDE MOBILI-PASS® (Prêt)	0	0,00 €
ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ(4)	0	
PRÊT RELAIS MOBILITÉ	0	0,00 €
AIDE MOBILI-JEUNE®	0	0,00 €
	<b>0</b>	<b>0,00 €</b>

## SURMONTER DES DIFFICULTÉS



CIL-PASS ASSISTANCE® (Accompagnement salariés en difficulté)	2	
ALLÈGÈMENT DE CHARGES DE LOGEMENT (Locataire)	0	0,00 €
ALLÈGÈMENT DE CHARGES DE LOGEMENT (Propriétaire)	0	0,00 €
REFINANCEMENT DE PRÊTS IMMOBILIERS	0	0,00 €
SUBVENTION/CHARGES DE LOGEMENT	0	0,00 €
SUBVENTION HEBERGEMENT D'URGENCE AHU	0	0,00 €
SUBVENTION AIDE À L'ACCÈS AU LOGEMENT LOCATIF	0	0,00 €
	<b>2</b>	<b>0,00 €</b>

[www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)